



Lettre recherche & développement

Lettre Focus Projet

Novembre 2020

Optimiser l'organisation du travail et la prévention des risques professionnels pour améliorer l'attractivité et la rentabilité économique des entreprises équestres



Christèle Wagner
 Adjointe Déléguée Territoriale
 Hauts de France et Ile de France
 IFCE

Christèle Wagner, adjointe de la déléguée territoriale est également intervenante en Prévention des Risques Professionnels.

Elle souhaite développer dans la filière des démarches « qualité de vie au travail » dont l'objectif est d'améliorer la performance de l'entreprise en intégrant la santé des salariés.

INTRODUCTION

Les écuries de courses rencontrent des difficultés économiques et une pénurie de main d'œuvre. L'objectif du projet est de les accompagner dans l'organisation du travail, afin de mieux gérer leur personnel, réduire les accidents, souvent graves, la pénibilité ou l'usure professionnelle, le turn-over en renforçant l'attractivité du secteur... La chambre d'agriculture de l'Oise, qui a mené de tels travaux dans d'autres filières, et la DTNO de l'IFCE, ont sollicité les 3 syndicats d'entraîneurs, la MSA et l'ARACT : Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail pour mener ce projet en Hauts de France, (Chantilly). Le financement est assuré par le ministère de l'agriculture, via l'IFCE.

RÉSULTATS 2016 - 2019

Les statistiques de la MSA révèlent que plus de 4 accidents sur 5 en HDF sont issus de la filière cheval. Leur analyse a permis de faire connaître les principales causes : la conduite de l'animal, essentiellement en selle au galop ; au trot, où les salariés gèrent 2 à 3 fois plus de chevaux, contention et manipulation comptent autant que l'attelage du sulky. Les problématiques sont donc distinctes. Une enquête auprès des entraîneurs a permis d'approfondir le fonctionnement des écuries afin d'en tirer des pistes d'amélioration et des bonnes pratiques à promouvoir. Si les 3/4 des entraîneurs sont satisfaits de leur conditions de travail, 6 sur 10 indiquent que le stress et la charge mentale ne sont pas acceptables et qu'ils sont préoccupés par la pénibilité physique dans l'écurie, surtout au trot. Seule une moitié se sent capable de continuer cette activité jusqu'à la retraite. La première difficulté évoquée est la gestion administrative 64%. Si tous disent respecter les règles de sécurité, seulement 25% veille à s'échauffer (eux-mêmes ou leurs salariés). Le souhait principal est de diminuer les charges pour pouvoir recruter. Face aux problématiques soulevées, des axes de travail ou solutions pragmatiques sont proposées. Les représentants des entraîneurs de course et ceux des établissements équestres d'IDF ont été mis en relation avec les préventeurs de la MSA d'IDGF, qui se sont approprié ainsi leurs actions de prévention : un numéro d'urgence pour les personnes en détresse, un accompagnement, une prise en charge psychologique... Des aides financières spécifiques ont été proposées pour des aménagements liés au COVID. Cette prise de contact s'est poursuivie par des ateliers permettant un accompagnement des professionnels dans le département 94. La MSA a proposé des aides financières et exonérations de charges.

FINANCEUR



PERSPECTIVES

Les solutions proposées vont faire l'objet de fiches techniques, en lien avec le projet Equitavail de l'IDELE. Elles peuvent relayer vers des témoignages et vidéos des bonnes pratiques et seront ensuite diffusées très largement aux professionnels, leur permettant d'optimiser la gestion des chevaux et du personnel. Une aide pourrait être sollicitée dans le cadre du Fonds pour l'Amélioration des Conditions de travail (FACT).